

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS : Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Cause des piqûres ou des brûlures douloureuses aux yeux et paupières. Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation chez certains individus. Porter des gants imperméables aux produits chimiques et un protecteur facial lors de la manipulation du concentré. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les repas, après avoir utilisé le produit.

PREMIERS SOINS :
En cas d'ingestion : NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Si la victime est consciente, lui donner deux verres d'eau pour diluer le produit. Appeler un médecin ou le centre antipoison immédiatement. (Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente).

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Subir un examen médical aussitôt.

Contact avec la peau: Laver abondamment la peau au savon et à l'eau. Si des irritations se développent et persistent, contacter un médecin. Apporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : L'ingestion peut causer la nausée ou le vomissement. Un contact avec les yeux peut entraîner une grave irritation. Traiter selon les symptômes. Traiter les irritations de la peau selon les symptômes.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : À toute heure, (613) 787-5620 SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

ENTREPOSAGE : Garder le contenant original hermétiquement fermé dans un endroit en sécurité lorsque non utilisé. L'entreposer dans un endroit frais et sec, loin d'agents oxydants ou réducteurs. Garder au loin de toute source de chaleur, d'étincelles ou d'allumage. Entreposer loin de toute alimentation humaine ou animale.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS : Éliminer toute source d'ignition, et ventiler l'endroit. Faire absorber le liquide à l'aide d'une matière inerte (sable, argile, litière pour chat, etc.). Disposer le tout dans un contenant hermétiquement fermé. Après s'être débarrassé des rebuts, laver l'endroit contaminé à l'eau. Voir le paragraphe ÉLIMINATION ci-dessous.

ÉLIMINATION :
Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

À L'ATTENTION DE L'USAGER : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MODE D'EMPLOI : AGRAL 90 se mélange à toutes les catégories d'eau. La liste ci-dessous donne la dose recommandée d'AGRAL 90 en fonction du type de produit utilisé. La préparation et l'utilisation des produits destinés à être pulvérisés, sont mentionnées sur leur étiquette respective.

Agral® 90

MOUILLANT ET ADHÉSIF NON IONIQUE

Pour usage avec ACTIVOL®, AMBUSH® 500EC, CYMBUSH® 250EC, GRAMOXONE®, REGLONE®, TOUCHDOWN® 480, REFLEX®

et autres produits sur l'étiquette.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**GARANTIE: nonylphénoxy polyéthoxy éthanol 90%
 N° D'HOMOLOGATION 24725 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

AGRICOLE



Norac Concepts Inc.
 C.P. 31097, Guelph, ON
 N1H 8K1
 519-821-3633

CONTENU NET : 10 L
 E01-E-1

PRECAUTIONS
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN: Avoid contact with eyes and skin. Causes painful stinging or burning of eyes and lids. Prolonged contact with skin may cause irritation in some individuals. Wear chemical resistant gloves and face protection (face shield) when handling the concentrate. Do not eat, drink or smoke when using. Wash hands before meals and after work.

FIRST AID: If swallowed, DO NOT INDUCE VOMITING. If conscious, dilute by giving two glasses of water. Call a physician or a poison control centre immediately. (Do not give anything by mouth to an unconscious person).

If in eyes, flush with clean water for 15 minutes and get medical attention. If on skin, wash thoroughly with soap and water. If irritation develops and persists contact a physician. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you, when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Swallowing may cause nausea and vomiting. Contact with the eye may cause severe irritation, treat symptomatically. Treat skin irritation symptomatically.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBER: All hours, (613) 787-5620 ONLY for health and environmental information.

STORAGE : Keep in original container tightly closed in a safe place when not in use. Store in a cool and dry location away from oxidizing and reducing agents. Keep away from heat, sparks and sources of ignition. Keep away from food, drink and animal feedstuffs.

SPILL CLEANUP: Eliminate sources of ignition and ventilate area. Soak up spill with absorbent material (kitty litter, granular clay, earth) and collect into a waste container. Wash spill site with water after material pick-up and dispose with waste. See DISPOSAL statement below.

DISPOSAL:
For Recyclable Containers
 Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

- Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
- Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

For Returnable Containers

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.

DIRECTIONS FOR USE: AGRAL 90 mixes with all types of water. The rate of AGRAL 90 is indicated for the control product spray mixtures or other uses listed below. Control product spray mixtures, their preparation and uses are to be derived from the individual labels for the control products.

Control Product Spray Mixture or Other Use	Amount of AGRAL 90 Per litres of spray mixture	Remarks
ACTIVOL®	250 mL/1000 L	Sur les cerises aigres et douces
AMBUSH® 500EC, CYMBUSH® 250EC, POUNCE®	300 mL/1000 L	Sur les crucifères
GRAMOXONE®	250 mL/1000 L	Utiliser l'AGRAL 90 seulement si le volume de GRAMOXONE est inférieur à 2,5 L de GRAMOXONE pour 1000 L d'eau.
REGLONE®, REWARD®	1 L/1000 L	Ne pas utiliser d'AGRAL 90 avec du REGLONE pour la répression de la spargoutte des champs. Ne pas utiliser d'AGRAL 90 avec du REGLONE pour détruire les fanes des pommes de terre, sauf de la façon conseillée dans les provinces des Prairies, avec la dose de 1,5 L/ha de REGLONE.
PINNACLE®, REFLEX®, TELAR®	1 L/1000 L	Ajouter l'AGRAL 90 après tous les autres ingrédients. Un agent antimousse peut être nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
ACCENT®, ALLY®, BEACON®, CLASSIC®, COMPAS 480EC, CURTAIL™, M.ELIM®, ESCORT®, FREEDOM® WSB 75DF, LONTREL® 360, MUSTER®, PARDNER®, PEAK®, PEAK® Plus, PRISM®, REFINE® Extra, RELIANCE™ STS™, STAMPEDE® EDF, SUMMIT™ WG, ULTIM®	2 L/1000 L	Ajouter l'AGRAL 90 après tous les autres ingrédients. Un agent antimousse peut être nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
AMBER 75WG®, ASSERT™SG, DISTINCT™, FIELDSTAR™, FIRST RATE™, MAX® CORN HERBICIDE, MERIDIAN®, ODYSSEY®, PATRIOT®, PURSUIT®, REFLEX®+PURSUIT®, STRIKER®, ULTIMAX, UNITY® 280EC, UNITY® 75WG, UPBEET®, VIPER™	2,5 L/1000 L	Ajouter l'AGRAL 90 après tous les autres ingrédients. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
ELEVATE™ 50WDG	200 mL/1000 L	Raisin
CREDIT®, GLYFOS™, LAREDO®, MANAGE® 780, MAVERICK®, RENEGADE®, ROUNDUP®, ROUNDUP® Dry, ROUNDUP® Transorb, RUP® 356, TOUCHDOWN®600, TOUCHDOWN®480, VANTAGE™, VANTAGE™ Plus, VICTOR™, WRANGLER™	350 mL/50 to 100 L	Pour le Chiendent, semis sans labour ou réduit, et pour la jachère. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi. Chiendent - pour des volumes d'eau de 150 à 300 L/ha.
AVENGE™ 640	0,12 à 4,8 L/20 à 800 L	La dose dépend de la densité de folle avoine et du volume d'eau. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
Washing Out Spray Tanks and Equipment	30 mL/50 L	Éliminer les rebuts en fonction des règlements municipaux et provinciaux. Se rapporter au paragraphe ÉLIMINATIONS.

NOTE: Do not exceed the recommended rate of AGRAL 90 particularly with products containing their own wetting agent. Too much wetter can lead to loss of spray due to excessive run-off. Consult each product label for complete use instructions.

NOTICE TO BUYER

Seller's guarantee shall be limited to the terms set out in the label and subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product, and accepts the product on that condition.

AGRAL, AMBUSH, CYMBUSH, GRAMOXONE, REFLEX, REGLONE, REWARD and TOUCHDOWN are registered trademarks of Syngenta Group Company. ACTIVOL is a registered trademark of Abbott Laboratories Ltd. ACCENT, ALLY, CLASSIC, MAX, FREEDOM, MUSTER, PINNACLE and REFINE are registered trademarks of E.I. du Pont de Nemours and Company Inc. DISTINCT is a trademark of BASF Corporation.

GLYFOS is a trademark of Cheminova Agro. ODYSSEY, PATRIOT and PURSUIT are registered trademarks and VIPER is a trademark of Cyanamid Canada Inc. PEAK is a registered trademark of Novartis. ELIM, PRISM, TELAR, ULTIM, ULTIMAX and UPBEET are registered trademarks and RELIANCE and STS are trademarks of DuPont Canada Inc. ROUNDUP is a registered trademark and LAREDO, RENEGADE, VICTOR and WRANGLER are trademarks of Monsanto Company. STRIKER is a registered trademark and FIELDSTAR, FirstRate, Maverick, Lontrel and VANTAGE are trademarks of Dow Agrosciences Canada Inc. ELEVATE is a registered trademark of Tomen Agro. PARDNER and UNITY are registered trademarks and COMPAS is a trademark of the Aventis Group.

Agral® 90

A NON-IONIC LIQUID WETTING AND SPREADING AGENT

For use with ACTIVOL®, AMBUSH® 500EC, CYMBUSH® 250EC, GRAMOXONE®, REGLONE®, TOUCHDOWN® 480, REFLEX®

and Other Control Products as Labelled.

READ THE LABEL BEFORE USING KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

**GUARANTEE: nonylphenoxy polyethoxy ethanol 90%
 REGISTRATION NO. 24725 PEST CONTROL PRODUCTS ACT**

AGRICULTURAL



Norac Concepts Inc.
 P.O. Box 31097, Guelph, ON
 N1H 8K1
 519-821-3633

NET CONTENTS : 10 L
 E01-E-1